



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/ICEF/1999/L.22
12 juillet 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire de 1999
7-10 septembre 1999
Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

POUR SUITE À DONNER

RECOMMANDATION DE FINANCEMENT POUR UN PROGRAMME DE COURTE DURÉE**

Sierra Leone

RÉSUMÉ

Le présent document contient une recommandation concernant le financement, par prélèvement sur la masse commune des ressources et à l'aide de fonds supplémentaires, du programme de pays de la Sierra Leone d'une durée de deux ans, qui vise à soutenir des activités nécessaires à l'élaboration d'un programme de pays de longue durée.

La Directrice générale recommande au Conseil d'administration d'approuver un montant de 4 837 000 dollars à prélever sur la masse commune des ressources, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 9 548 700 dollars à prélever sur les fonds supplémentaires, sous réserve de la disponibilité de contributions à des fins spéciales, pour la période 2000-2001.

* E/ICEF/1999/15.

** Les chiffres indiqués dans le présent document sont finals et tiennent compte des soldes non dépensés au titre de la coopération au programme à la fin de 1998. Ces chiffres sont indiqués dans l'état récapitulatif des engagements recommandés en 1999 pour les programmes à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources et par des fonds supplémentaires (E/ICEF/1999/P/L.15).



3. Les taux de mortalité infantile et de mortalité des enfants de moins de 5 ans, qui sont de 182 et 316 pour 1 000 naissances vivantes respectivement, continuent à être parmi les plus élevés du monde. D'après les estimations de l'UNICEF, le taux de mortalité maternelle était en 1990 de 1 800 pour 100 000 naissances vivantes. Au même moment, on relevait une fréquence élevée des cas d'anémie chez les femmes. La situation s'est aggravée depuis. L'insécurité et l'inaccessibilité des groupes de soins primaires ont provoqué une interruption des services sanitaires, y compris le programme élargi de vaccination (PEV). Le taux de couverture de la vaccination est tombé de 75 % en 1990 à un taux estimatif de 40 % pour tous les antigènes dans l'ensemble du pays; à cause de ce taux de couverture peu élevé, on a enregistré plusieurs poussées de rougeole.
4. Le degré d'accès à l'eau potable et les taux de couverture des systèmes d'assainissement et d'évacuation des déchets, qui, d'après les estimations, sont respectivement de 34 % et 12 %, restent peu élevés. Une poussée de diarrhée et d'accès de vomissements a touché 1 500 personnes à la fin de 1998 et on a enregistré un taux de létalité de 6 % dans certaines zones de Freetown, Kambia, Makeni et Masingbi. La présence de bactéries du choléra a été détectée dans quelques échantillons.
5. Avant le coup d'état du 25 mai 1997, le taux d'inscription dans l'enseignement primaire était de 50 % et on relevait un taux très élevé d'abandon scolaire. D'après les estimations, le taux d'alphabétisation des adultes était de 40 % pour les hommes et de moins de 15 % pour les femmes. Pendant la période où la junte était au pouvoir, toutes les écoles ont été fermées et environ 500 000 élèves âgés de 6 à 18 ans n'ont pas reçu d'enseignement scolaire. Environ 300 écoles – jusqu'à 70 % des écoles dans certaines zones – ont été saccagées. Il faut replacer ce revers dans le contexte de l'affaiblissement des ressources économiques du Gouvernement, qui a eu pour effet un moindre soutien au secteur de l'éducation et des coûts plus élevés pour les parents dans ce domaine. Comme la plupart des parents ont du mal à faire face aux coûts de l'éducation, les enfants sont obligés de travailler pour accroître les revenus de la famille. Jusqu'à 66 % des enfants de 6 à 14 ans ont quitté l'école, ont été déplacés ou servent dans les rangs des combattants.
6. On estime que, depuis la fin de 1996, 10 000 enfants ont été séparés de leur famille. Quatre mille cinq cent vingt-sept d'entre eux ont été enregistrés et 31 % de ceux-ci ont été réunis à leur famille. Ces chiffres augmenteront si les combats continuent et si les enfants qui se sont enfuis dans les pays voisins sont rapatriés. Environ 3 000 enfants servent en tant que combattants ou personnel d'appui dans les rangs du Front révolutionnaire uni et 1 500 servent de la même façon les Forces de défense civile et ces chiffres sont en augmentation. Un nombre croissant d'enfants qui vivent dans les rues sont vulnérables face aux activités d'exploitation et aux mauvais traitements. Il est urgent de prendre des mesures concernant la justice pour mineurs afin de réduire au minimum les violations des droits des enfants en conflit avec la loi et d'analyser les causes profondes de la situation. La désintégration de la famille causée par la guerre et la pauvreté a amené une augmentation de la prostitution des enfants; ainsi, des enfants ayant à peine 13 ans sont exploités sexuellement.
7. L'attaque des rebelles contre Freetown du 6 janvier 1999 a causé de nombreuses pertes en vies humaines et d'importantes destructions de biens.

Soixante-quatre écoles primaires et environ 5 000 maisons et autres constructions, y compris des églises et des mosquées, ont été brûlées ou gravement endommagées. Des dizaines de milliers de personnes qui ont été déplacées de la partie orientale de la ville (qui a subi les plus graves destructions) ont temporairement cherché refuge dans le stade national et dans d'autres endroits, y compris des écoles. Plus de 3 000 enfants ont disparu; il est confirmé que 40 % d'entre eux ont été enlevés par les rebelles qui ont obligé quelques enfants à commettre des atrocités à l'encontre de la population civile. Des jeunes filles, dont certaines n'avaient que 9 ans, ont été systématiquement violées alors que d'autres ont été emmenées comme «épouses». Des enfants, des femmes et des hommes ont eu des membres amputés et plus de 200 victimes ont survécu à cette épreuve et reçu des soins médicaux. Des familles ont été séparées et on a assisté à un important exode de ceux qui avaient les moyens de partir. Ceci aura de graves conséquences sur les ressources humaines dont on a tant besoin pour reconstruire le pays. Le nombre de familles ayant pour chef une femme célibataire a aussi augmenté et l'absence de possibilité d'emploi pour ces mères mettra à rude épreuve les systèmes familiaux traditionnels de soutien. On voit beaucoup de jeunes mécontents et il faudra répondre à leurs exigences.

8. Le Gouvernement a soumis son rapport initial au Comité des droits de l'enfant en octobre 1997 et les questions du Comité à ce sujet ont été transmises au Gouvernement. La réponse de celui-ci a été retardée du fait de la continuation de la situation de conflit qui prévaut dans le pays.

Coopération au programme, 1998-1999

9. Étant donné l'instabilité de la situation de la Sierra Leone en 1997, on a envisagé plusieurs scénarios lors de la planification du programme de pays pour 1998-1999 : a) scénario 1 – la situation générale en ce qui concerne la sécurité s'améliore du fait de l'établissement d'un plan de paix et d'un processus de démobilisation réaliste; b) scénario 2 – le statu quo est maintenu et la situation précaire en matière de sécurité continue à créer une instabilité dans certaines parties du pays, ce qui limite les possibilités d'intervention et multiplie les activités dans le domaine humanitaire; c) scénario 3 – la situation se détériore notablement et on assiste à une intensification du conflit armé.

10. Au début de 1998, le personnel de l'UNICEF en Sierra Leone travaillait dans trois sites opérationnels. Les administrateurs recrutés sur le plan international et quelques membres du personnel national se trouvaient à Conakry, en Guinée, où ils coordonnaient les opérations et fournissaient des services dans les domaines administratifs et logistiques. Le bureau de Freetown continuait à fonctionner et le personnel national y fournissait encore des services d'urgence. Un bureau subsidiaire avait été ouvert à Kambia, près de la frontière avec la Guinée, et comptait 20 membres du personnel national qui avaient été affectés à cet endroit pour poursuivre l'exécution des programmes. En février, lorsque les forces de la junte ont été chassées de Freetown et repoussées dans des poches de résistance au nord et à l'est du pays, l'UNICEF a pleinement repris ses opérations à Freetown. Le bureau de Kambia a été maintenu en tant que bureau local doté d'un personnel réduit. Étant donné l'amélioration des conditions de sécurité dans le sud et dans certaines parties de l'est, le bureau local de Bo a été ouvert en juillet et celui de Kenema a été renforcé. On

/...

a assisté à une situation similaire au début de 1999 : les administrateurs recrutés sur le plan international et quelques membres du personnel national travaillaient à Conakry, pendant que la majorité du personnel poursuivait l'exécution des programmes à Freetown et Bo. En mai 1999, la situation en ce qui concerne la sécurité s'est stabilisée et tous le personnel est retourné à Freetown. Un processus de paix a commencé et il y a de solides espérances que la situation va s'améliorer.

11. Pendant la majeure partie de l'année, le programme de pays a été soumis au scénario 2, et les programmes suivants ont été exécutés. En matière de santé et de nutrition, 73 des 80 groupes de soins primaires ciblés ont été pleinement rééquipés dans les huit districts accessibles. Vingt-cinq pour cent de la population, soit 1,1 million de personnes, ont été couverts pour les six antigènes du PEV dans le cadre de programmes d'immunisation de masse organisés dans sept des principaux centres urbains. Dans chacun des 10 groupes de soins primaires soutenus par l'UNICEF dans chaque district, des femmes ont été formées aux activités de suivi de la croissance et 132 groupes représentant 11 880 membres des familles ont reçu une assistance en matière de sécurité alimentaire familiale. Les activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont permis de fournir des services d'assainissement à bas prix pour les personnes déplacées dans leur propre pays, des services de chloration des puits et des services de formation à 2 000 volontaires «drapeau bleu» en matière de prévention du choléra. On a remis en état quelque 470 puits et construit 64 puits de grand diamètre.

12. Des programmes éducatifs ont permis de fournir du matériel scolaire à 51 335 enfants et de donner une formation en cours d'emploi à 58 inspecteurs d'écoles. Dans le domaine de l'éducation non scolaire, 152 animateurs dispensant un enseignement à 5 650 élèves ont reçu une formation aux techniques d'alphabétisation des adultes; de plus, 320 animateurs ont fourni un enseignement à 9 048 enfants inscrits au projet d'enseignement primaire non scolaire dans des zones reculées. Des projets producteurs de revenus pour les femmes ont permis de construire une école pour une collectivité et de financer des bourses pour les enfants dans deux zones. Des activités de protection de l'enfance ont fourni une assistance à 511 enfants soldats démobilisés et à 1 892 autres enfants isolés et ont aidé 54 institutions à constituer un réseau s'occupant des violations flagrantes des droits de l'enfant.

13. Le scénario 2 a prévalu pendant la majeure partie de 1998, mais, en décembre 1998, la situation s'est dégradée pour atteindre le niveau du scénario 3 et elle est restée à ce niveau jusqu'au début de 1999. À cause de l'insécurité, l'exécution de nombreux programmes, y compris la première journée nationale de la vaccination en décembre, a été gravement compromise, la mise en oeuvre du programme dans la province septentrionale a été différée et la chaîne du froid et la distribution d'autres fournitures ont été désorganisées ailleurs. L'offensive des rebelles de janvier 1999 a infligé d'énormes destructions à une grande partie de l'infrastructure médicale mise en place pour la journée nationale de la vaccination, et la deuxième phase de cette opération prévue pour février a été complètement abandonnée.

14. Les ministères du gouvernement ne sont pas en mesure de gérer efficacement les fournitures apportées par l'UNICEF pour répondre aux besoins croissants des groupes cibles de population. Cette situation a accru les pressions qui

/...

s'exercent sur les moyens logistiques de l'UNICEF. Le Fonds coopère avec les différents ministères afin d'améliorer leur capacité de recevoir et de distribuer des fournitures d'une façon satisfaisante.

15. On a renforcé les activités de coordination avec la Banque mondiale et l'Union européenne afin d'éviter les doubles emplois en matière de financement des projets. Dans les secteurs de la santé et de l'éducation, l'UNICEF et la Banque mondiale ont entretenu des rapports étroits de consultation en ce qui concerne leurs zones d'activité. Des consultations similaires ont eu lieu avec l'Union européenne en ce qui concerne la protection de l'enfance, la santé et d'autres programmes.

16. Pendant l'année, en réponse à des besoins urgents, l'UNICEF a, en partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG), apporté son soutien à deux initiatives concernant les jeunes --«Jeunesse en crise» et «Jeunesse et développement». La continuation de ce soutien dépendra du résultat de ces initiatives. La reprise des réunions de coordination avec le personnel national de contrepartie et les ONG partenaires a donné lieu à une série d'ateliers de deux jours tenus en octobre 1998, afin d'examiner l'exécution des plans d'action du programme de 1998 et de planifier les activités de 1999. En plus des fonds fournis par des donateurs importants, comme les Gouvernements de l'Allemagne, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Norvège et de la Suède, ainsi que les Comités nationaux de l'UNICEF, une contribution a été annoncée par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux.

Enseignements tirés de l'expérience

17. Pendant que prévalait le scénario 2, l'UNICEF se préparait au scénario 3, en établissant, bien avant les événements, des installations de secours pour sauvegarder les données concernant ses ressources financières et humaines. La mise en place de communications téléphoniques et de courrier électronique par satellite a permis de rester en communication quotidienne avec les bureaux locaux et avec Conakry. Grâce à ces mesures préparatoires, le programme d'urgence a pu continuer lorsque s'est déclenché le scénario 3 en décembre 1998.

18. Le personnel national a assumé de nouvelles fonctions de gestion du programme et des opérations lorsque le personnel international a été évacué. Leur courage et leur dévouement, malgré la perte, pour certains d'entre eux, de leur foyer et de biens, a permis à l'UNICEF de continuer à soutenir sans interruptions la prestation de services de base. Grâce à sa présence continue, l'UNICEF a pu jouer un rôle dirigeant d'importance cruciale en matière de santé, de nutrition, de protection de l'enfance et dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

19. Le soutien des collectivités pour certaines activités a, semble-t-il, joué un rôle important en ce qui concerne le maintien de la continuité des services lorsque la situation politique et les conditions de sécurité ont changé. Des écoles communautaires établies récemment ont continué à bien fonctionner, alors que l'enseignement scolaire cessait pendant un an; des activités de chloration des puits gérés par les communautés ont empêché le retour du choléra; des groupes organisés de femmes ont continué des activités communautaires de

production alimentaire et généré des revenus, malgré les circonstances difficiles qui prévalaient.

PROGRAMME DE COOPÉRATION RECOMMANDÉ (2000-2001)

Montant estimatif des dépenses annuelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>Total</u>
<u>Masse commune des ressources</u>			
Santé et nutrition	551,4	440,0	991,4
Alimentation en eau et assainissement	256,0	300,0	556,0
Éducation et développement des jeunes	408,0	451,0	859,0
Protection de l'enfant	383,0	400,0	783,0
Planification, suivi et évaluation	152,6	200,0	352,6
Activités de plaidoyer et de mobilisation sociale	270,0	300,0	570,0
Coûts intersectoriels	<u>363,0</u>	<u>362,0</u>	<u>725,0</u>
Total partiel	<u>2 384,0</u>	<u>2 453,0</u>	<u>4 837,0</u>
<u>Fonds supplémentaires</u>			
Santé et nutrition	1 250,0	1 400,0	2 650,0
Alimentation en eau et assainissement	865,5	1 100,0	1 965,5
Éducation et développement des jeunes	819,3	1 000,0	1 819,3
Protection de l'enfant	813,9	1 100,0	1 913,9
Activités de plaidoyer et de mobilisation sociale	200,0	200,0	400,0
Coûts intersectoriels	<u>400,0</u>	<u>400,0</u>	<u>800,0</u>
Total partiel	<u>4 348,7</u>	<u>5 200,0</u>	<u>9 548,7</u>
Total	<u>6 732,7</u>	<u>7 653,0</u>	<u>14 385,7</u>

Objectifs et stratégies du programme

20. Le but général du programme de coopération est de renforcer la capacité de la Sierra Leone, de rétablir la viabilité économique et sociale des communautés déplacées et de promouvoir des améliorations durables en ce qui concerne la survie, le développement et la participation des enfants et des femmes. Ce programme s'appuie sur les mêmes scénarios utilisés pour le programme précédent. Il s'appuie aussi sur une démarche fondée sur les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; comme

/...

le programme précédent, ce programme poursuivra des stratégies de prestation de services et de renforcement des capacités, de plaidoyer et de mobilisation sociale, de durabilité, d'habilitation, de décentralisation et de participation des collectivités.

Santé et nutrition

21. Les objectifs de ce programme visent à fournir des services dans les zones accessibles. Ces objectifs consistent notamment à augmenter l'accès aux soins de santé primaires, à porter la couverture du PEV de 40 % (estimation de 1998) à 75 % pour tous les antigènes et à favoriser la diminution du taux de morbidité et de mortalité maternelles dans trois districts pilotes. En outre, le programme vise à réduire les taux de morbidité et de mortalité dues à la malnutrition des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de procréer. Ce programme sera exécuté par le réseau de groupes de soins primaires qui seront revitalisés et qui fourniront un ensemble de services de santé maternelle et infantile, y compris le PEV, des dispensaires de soins prénatals et des services d'accouchement sans risques. L'UNICEF aidera le Ministère de la santé à équiper ces groupes et à les approvisionner en médicaments. Un soutien sera apporté aux activités ordinaires du PEV ainsi qu'aux journées nationales de la vaccination et à la lutte contre la rougeole et le tétanos néonatal. Partout où règne une situation d'urgence, l'UNICEF continuera à soutenir l'établissement de dispensaires dans les camps de personnes déplacées, à répondre rapidement aux poussées de maladies et à assurer l'alimentation d'urgence des enfants de moins de 5 ans. Des activités intersectorielles seront aussi entreprises. On renforcera encore la coopération étroite qui existe déjà entre l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation mondiale de la santé.

22. Le projet concernant la nutrition sera axé, dans le cadre de l'initiative relative aux micronutriments, sur les carences en micronutriments chez les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes et les femmes en âge de procréer. On renforcera les capacités du Ministère de la santé afin d'améliorer le diagnostic et la gestion des cas de malnutrition. Des groupes de femmes seront organisés et formés afin de faire acquérir à leurs membres les qualifications dont elles ont besoin pour participer à des projets communautaires visant à améliorer la sécurité alimentaire dans les ménages et pour exécuter ces projets.

Alimentation en eau et assainissement

23. Ce programme vise à remettre en état ou à construire 600 puits et 3 500 systèmes d'assainissement bon marché, y compris ceux qui ont été endommagés ou détruits; il portera sur un maximum de 125 communautés. Trois mille propriétaires de puits recevront une formation concernant la chloration des sources d'eau traditionnelles afin d'éviter le choléra. Le programme comprendra aussi des activités d'enseignement des pratiques d'hygiène et l'installation de systèmes bon marché d'assainissement pour les personnes déplacées dans leur propre pays. Ces activités seront exécutées principalement dans les camps de personnes déplacées, dans les collectivités qui ont été gravement touchées par la guerre et dans les écoles et dispensaires des zones accessibles; environ 550 000 personnes devraient en bénéficier.

24. Les membres des collectivités seront formés à gérer, grâce à l'utilisation de technologies bon marché, leurs installations d'alimentation en eau et d'assainissement en ayant recours à des techniques préventives, comme la chloration des sources d'eau. Les activités de formation viseront en priorité les artisans et maçons locaux, les responsables des communautés et les propriétaires de puits. Le personnel de contrepartie recevra un soutien technique, constitué par une formation aux méthodes de gestion et à la logistique, qui leur permettra de surveiller les activités du programme.

Éducation et développement de la jeunesse

25. Ce programme aura pour but d'offrir aux enfants un accès accru à l'éducation de base en renforçant les mesures prises pour faire face aux situations d'urgence et en soutenant la réintégration des enfants qui ont quitté l'école (en particulier les filles) dans des institutions d'enseignement scolaire ou non scolaire. On fournira du matériel pédagogique et des manuels pour 300 000 élèves. La qualité de l'éducation de base sera renforcée grâce à l'amélioration des programmes. Par des activités de plaidoyer et de mobilisation sociale, on sensibilisera les communautés à l'importance qu'ont le développement pendant la petite enfance, l'éducation et l'achèvement des études, particulièrement pour les filles et les enfants déplacés. On dispensera une formation en cours d'emploi aux enseignants et administrateurs scolaires en matière d'éducation pour la paix, de préparation aux situations d'urgence et de pédagogie. Cent écoles endommagées seront remises en état. On analysera l'impact des activités conduites sur les enfants et sur le système éducatif.

26. Des activités auxquelles seront associés les jeunes viseront à encourager les adolescents à prendre les mesures nécessaires pour développer leur potentialités et leurs droits en tant qu'individus et en tant que groupes et à les aider à s'organiser pour ce faire. On fournira des informations et des services pour répondre à leurs besoins dans les domaines de la santé génésique, de la toxicomanie, de l'hygiène et de la prévention des maladies. On organisera des réunions de consultations et on élaborera et produira des documents de plaidoyer et de sensibilisation afin de mettre en relief leurs problèmes et leurs besoins. Des programmes multimédias seront conçus pour promouvoir les enjeux et les préoccupations de la jeunesse. Dans le cadre de ce programme, on analysera les problèmes éducatifs, sanitaires et génésiques qui se posent et on instituera des activités appropriées ainsi que des projets de préparation à la vie active permettant de faire face à ces problèmes.

Protection de l'enfant

27. L'objectif prioritaire du programme est le désarmement et la démobilisation des enfants attachés aux forces combattantes. On renforcera les mécanismes de recherche des familles pour la réunification à leur famille des enfants isolés et on fournira une assistance psychosociale aux enfants séparés de leur famille, aux enfants attachés aux forces combattantes et aux jeunes filles ayant subis des sévices sexuels. Ce programme soutiendra aussi le renforcement du réseau de protection de l'enfance, y compris le Ministère de l'aide sociale, afin de maintenir la qualité des services de suivi concernant les enfants auxquels la guerre a porté préjudice.

28. Ce programme sera axé sur les soins et services qui favorisent la réintégration sociale de toutes les catégories d'enfants qui ont besoin d'une protection particulière. On mettra l'accent sur la réintégration sociale des enfants séparés de leur famille, y compris ceux qui sont attachés aux forces combattantes, en renforçant la capacité des familles et des collectivités de s'occuper d'eux et de les protéger. On renforcera les activités de suivi des violations flagrantes des droits de l'enfant effectuées par l'intermédiaire d'ONG partenaires.

Plaidoyer et mobilisation sociale

29. Toutes les parties prenantes participeront à ce programme qui veillera à la survie et à la protection des femmes et des enfants ainsi qu'à satisfaire leur besoins de développement. Le personnel de contrepartie du gouvernement sera mobilisé et prié d'élaborer des politiques significatives qui défendent les droits fondamentaux des femmes et des enfants du pays et qui sont fondées sur la Convention relative aux droits de l'enfant et sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. On soutiendra des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) afin de veiller à une participation efficace et active des femmes et des enfants aux activités du programme de pays. La population sera sensibilisée afin d'éviter les attitudes, habitudes et pratiques qui ont un effet négatif sur sa situation. Les activités d'IEC comprendront des campagnes massives de sensibilisation portant sur la santé génésique, l'alphabétisation, l'éducation des filles et la protection des enfants touchés par la guerre. Les groupes cibles comprennent les personnes influentes du gouvernement, des groupes religieux, du système éducatif et des partis politiques ainsi que les femmes et les enfants. On soutiendra un réseau de groupes locaux d'auditeurs de radio.

Planification, suivi et évaluation

30. Ce programme veillera à ce que le programme de pays soit planifié et exécuté efficacement de manière à répondre aux besoins urgents des enfants et des femmes en âge de procréer de la Sierra Leone. Dans chaque secteur, on renforcera les capacités afin d'atteindre les objectifs souhaités. Le programme fera l'objet d'un suivi en ce qui concerne l'efficacité des projets sectoriels par le biais de réunions d'évaluation, de rapports d'inspection sur le terrain, d'études particulières et de collectes de données utilisant des indicateurs permettant un contrôle de la qualité. Un plan intégré de suivi et d'évaluation sera établi pour le programme de pays. Les questions relatives aux droits de l'enfant feront aussi l'objet d'un suivi.

Gestion du programme

31. Le programme de pays sera géré à Freetown avec l'aide des deux bureaux régionaux de Bo et Makeni qui seront responsables, avec le personnel de contrepartie du gouvernement et les ONG partenaires, du suivi et de l'exécution des programmes soutenus par l'UNICEF dans leur zone d'activité. Le bureau de Bo sera responsable de la région méridionale et des parties accessibles de la région orientale alors que le bureau de Makeni concentrera ses efforts sur la région septentrionale.

32. Le programme sera exécuté en étroite coopération avec les ministères de chaque secteur, les autres organismes des Nations Unies et les ONG partenaires. Parmi les principales ONG partenaires, on peut citer Médecins sans frontières (Belgique et Pays-Bas), OXFAM, CARE, Catholic Relief Services, AFRICARE, l'Organisation internationale de perspective mondiale, ADRA (Adventist Development and Relief Agency), l'Action internationale contre la faim et MERLIN. Les activités d'assistance humanitaire seront coordonnées par le Comité de coordination interorganisations présidé par le Coordonnateur des Nations Unies pour l'aide humanitaire. L'UNICEF continuera à coopérer avec la Banque mondiale dans les domaines de la santé, de l'éducation de base et de la démobilisation et de l'intégration des enfants combattants.

33. En plus des fonds supplémentaires ordinaires, des fonds supplémentaires d'urgence seront mobilisés dans le cadre de demandes globales de fonds destinés à répondre aux besoins présentés par des situations d'urgences imprévues.

Tableau

LIEN ENTRE LE BUDGET-PROGRAMME, LA DOTATION EN PERSONNEL ET LES DÉPENSES DE PERSONNEL

PAYS : SIERRA LEONE
PROGRAMME : 2000-2001

Secteurs/domaines du programme et sources de financement	Budget-programme			Postes a/							Dépenses de personnel b/						
	MC	FSD	NSF	Total	D2/L7	D1/L6	P/L5	P/L4	P/L3	P/L2	AI	AN	SG	Total	AI	Local	Total
MASSE COMMUNE DES RESSOURCES :																	
Santé et nutrition	991 400			991 400	0	0	0	1	0	0	1	2	2	5	364 564	92 967	457 531
Alimentation en eau et assainissement	556 000			556 000	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	36 329	36 329
Éducation et développement des jeunes	859 000			859 000	0	0	0	1	0	0	1	1	0	2	364 564	36 329	400 893
Protection de l'enfant	783 000			783 000	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	365 564	0	364 564
Planification, suivi et évaluation	352 600			352 600	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	0	104 858	104 858
Plaidoyer et mobiliser sociale	570 000			570 000	0	0	0	0	1	0	1	1	1	3	302 970	49 988	352 958
Coûts intersectoriels	725 000			725 000	0	0	0	0	1	0	1	2	9	12	302 970	143 202	446 172
Total MC	4 837 000			4 837 000	0	0	0	3	2	0	5	9	14	28	1 699 632	463 673	2 163 305
FONDS SUPPLÉMENTAIRES :																	
Santé et nutrition	0	2 650 000		2 650 000	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4	0	89 426	89 426
Alimentation en eau et assainissement	0	1 965 500		1 965 500	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	31 054	31 054
Éducation et développement des jeunes	0	1 819 300		1 819 300	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	44 713	44 713
Protection de l'enfant	0	1 913 900		1 913 900	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	0	75 767	75 767
Plaidoyer et mobiliser sociale	0	400 000		400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts intersectoriels	0	800 000		800 000	0	0	0	0	2	0	2	0	11	13	605 940	91 633	697 573
Total FS	0	9 548 700		9 548 700	0	0	0	0	2	0	2	6	15	23	605 940	332 593	938 533
Total MC + FS	3 902 000	0	9 548 700	14 385 700	0	0	0	3	4	0	7	15	29	51	2 305 572	796 266	3 101 838
BUDGET D'APPUI																	
Frais de fonctionnement				433 596													
Effectifs					0	0	1	1	1	0	3	2	9	14	1 158 916	244 528	1 430 444
TOTAL GÉNÉRAL (MC + FS + BA)					0	0	1	4	5	0	10	17	38	65	3 464 488	1 040 794	4 505 282
Nombre de postes et dépenses de personnel:																	
Cycle du programme actuel											7	17	37	61			
À la fin du cycle du programme proposé (à titre indicatif)											10	17	38	65	3 464 488	1 040 794	4 505 282

MC = Masse commune des ressources

FS = Fonds supplémentaires

FSD = Fonds supplémentaires disponibles

NSF = Nouveaux fonds supplémentaires

AI = Administrateur recruté sur le plan international

AN = Administrateur recruté sur le plan national

SG = Agent des services généraux

BA = Budget d'appui

a/ Chaque poste, quelle qu'en soit sa source de financement, appuie le programme de pays dans son ensemble.

b/ À l'exception du personnel temporaire et les heures supplémentaires.